

Accueil de loisirs de Brinon sur Sauldre

Tarifs

Dans le cadre de notre partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales du Cher, et afin de favoriser l'accessibilité des familles aux accueils de loisirs, nous poursuivons la mise en œuvre d'une politique tarifaire basée sur le quotient familial (QF).

	Barèmes	Tarifs à compter du 01/01/2019
1	Quotient inférieur à 400	9,00 €
2	Quotient compris entre 400 et 590	10,00 €
3	Quotient compris entre 591 et 900	11,00 €
4	Quotient compris entre 901 et 1200	12,00 €
5	Quotient supérieur à 1200	13,00 €

- Enfants hors département : 15,00 € / journée
- Enfants participants à l'accueil de loisirs **uniquement le jour de la sortie** : 26,00 € la journée.

Tarifs de la garderie le matin et le soir : 1,80 € / heure, soit 0,90 € / ½ heure

ATTENTION : Tout retard répété le soir pour récupérer les enfants est amendable.

Pour rappel :

A chaque session, les parents recevront une facture à terme échu correspondante au nombre de jours de présence de l'enfant à l'Accueil de Loisirs.

Les parents ont la possibilité de payer à la trésorerie d'Aubigny-sur-Nère, soit par chèque, en espèces ou par prélèvement automatique (fournir un Relevé d'Identité Bancaire et l'autorisation de prélèvement fournit par la Mairie, dès l'inscription) ou par TIPI.

Les jours d'absence **justifiés** de l'enfant seront décomptés, à condition que la Mairie en ait été informée par les parents **dès le 1^{er} jour, avant 10 heures.**